

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

Reubai, Tourcoing :
Trois mois. . . . . 10 f.
Six mois. . . . . 21
Un an . . . . . 40

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : J. MIGNON

Le Nord de la France :
Trois mois. . . . . 12 fr.
Six mois. . . . . 22
Un an . . . . . 44

ANNONCES : 15 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes
— On traite à forfait. —

On s'abonne et on reçoit les annonces : ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez F. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée. A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 9 DÉCEMBRE 1871
BULLETIN QUOTIDIEN

Le Message présidentiel et les commentaires qu'il soulève soit au sein de l'Assemblée, soit dans le public, sont la grosse question, nous pourrions même dire le sujet exclusif des préoccupations de la France.

En attendant qu'il nous soit permis d'apprécier à notre tour, ces déclarations qui portent sur tant de sujets et qui intéressent de si près non pas seulement la fortune, mais l'existence même de notre pays, il nous suffira, pour établir la conspectus avec laquelle un pareil sujet doit être abordé, de signaler la diversité des jugements exprimés déjà à cet égard, par la presse parisienne.

La situation de la banque de France s'est bien améliorée depuis la semaine dernière. La circulation est redescendue au-dessous de 2,300 millions exactement à 2 milliards 296,425.

Le portefeuille a diminué de près de 4 millions dans les succursales.

L'encaisse, au contraire, a augmenté de près d'un million.

Les comptes courants des particuliers ont augmenté de 12 millions 1/2. La situation devient donc de moins en moins inquiétante.

Quant à la banque d'Angleterre, l'article le plus remarquable est celui des comptes particuliers qui a diminué de plus de 50 millions, ce qui justifie les bruits répandus d'échéances nombreuses en novembre résultant de l'indemnité aux Prussiens. On nous télégraphie, du reste, que ce compte est compensé par l'augmentation des bank-post-bill qui probablement servent au paiement de l'Allemagne.

L'encaisse a augmenté dans des proportions plus modestes que lors des derniers bilans; mais, enfin, il a augmenté légèrement. La réserve des billets accuse, au contraire, une diminution de 2 à 3 millions. Il ne faut pas oublier que l'escompte n'est plus à Londres qu'à 3 1/2 tandis qu'il est à 6 chez nous.

Les avis de Londres présentent l'état du prince de Galles comme désespéré. L'opinion est très inquiète, à Londres, des conséquences de la mort probable de l'héritier de la Couronne.

L'Océan, journal de Brest, donne les détails suivants sur des mouvements de navires au sujet desquels certaines feuilles ont répandu des bruits plus qu'in vraisemblables, que nous avons dû mentionner : « Nous assistons depuis quelques jours, dit l'Océan, à un mouvement inusité dans nos ports du Nord. Les stationnaires de Brest, Cherbourg et Lorient sont en mer. Puis, l'avis, à hélice rapide, le Dacouédic parti de Brest le 30 novembre pour aller à la Réunion relever le d'Assas, n'a pas encore quitté les eaux françaises, dit-on; ce navire est entré à Cherbourg le 1er décembre, à midi; trois heures après, il reprenait le large avec la corvette à Aubes le Coligny, faisant tous deux route au Nord-Est. Les avis à roues le Souffleur et l'Euménide ont quitté la rade de Brest, samedi dernier, pour une destination inconnue. Le côté le Moustique, a pris la mer dimanche matin, pour... »

« A ces navires, on ajoute ceux qui font partie de la division navale du littoral nord de la France; cette division est composée des avisos à vapeur Cuvier, Faon et Ariel, et des cutters Moustique, Alcyon et Espiègle. »

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

On nous écrit de Versailles, 8 décembre : La Patrie persiste à croire que M. Thiers ne rendra pas leur parole aux princes d'Orléans.

A la réunion des Réservoirs, tenue hier soir, plusieurs députés faisaient observer que l'engagement pris avec M. Thiers par les princes d'Orléans existait aussi vis-à-vis de l'Assemblée, et qu'il serait bon de la consulter à cet égard.

On prétend que l'extrême droite se propose d'interpeller le gouvernement au sujet de la position du ministre.

L'Union Républicaine s'est réunie, hier, avant la séance sous la présidence de M. Edgar Quinet. La réunion a décidé qu'elle se réunirait tous les dimanches à Paris. Puis, on a abordé la question de la publication d'un manifeste. Après cette vive discussion, cette motion a été abandonnée. La réunion subordonnera sa conduite aux événements.

La gauche républicaine s'est réunie, hier, à la Mairie de Versailles, pour discuter le message du Président.

La Commission de décentralisation s'est, dit-on, prononcée pour le maintien des Conseils de préfecture.

Plusieurs députés se sont émus de la convocation illégale de l'ancienne Commission d'abrogation des lois d'exil. M. de Cumoni, ils parlaient d'en saisir la Chambre.

Voici comment le correspondant de Versailles du Journal des Débats résume la situation de la Chambre : « Telle a été la séance d'hier : une semaine d'affaires inaugurerait une session d'affaires. »

On peut s'attendre, dit l'Union, à ce que la majorité soit en désaccord avec M. Thiers sur la disposition du projet de loi militaire relative à la substitution par numéros.

Décidément les membres du prochain Conseil-d'Etat, ne seront pas nommés par les Conseils généraux, comme on l'avait annoncé. Dans son rapport, le ministre de la justice conclut à la nomination du président de la République, mais la Commission chargée d'examiner ce projet veut la nomination des conseillers par l'Assemblée. Le rapport sera déposé demain.

Le fameux marquis de Piré de l'ancien Corps législatif va, dit-on, poser ouvertement, sa candidature impérialiste aux élections complémentaires.

Le ministre des finances vient de mettre à l'étude le remaniement de l'impôt sur les patentes tant au point de vue de l'assiette qu'à celui de la répartition.

On annonce que le Conseil d'enquête chargé d'examiner la conduite de l'ex-général Cremer, a émis, à l'unanimité, l'avis que cet officier était dans le cas d'être mis à la réforme.

Enfin M. Thiers a parlé! Nous n'avons pas la prétention de juger aujourd'hui l'important document, — c'est monument que nous devrions dire — qui est l'événement du jour; un jugement impartial demande plus de maturité et de réflexion. Nous nous bornerons à donner à nos lecteurs, un courant de la plume, un aperçu du Message qui n'est autre chose qu'un exposé affaires à l'américaine.

Le Message débute par un exorde assez vague qui touche un peu à tout : à la situation générale, aux rapports extérieurs, au mouvement financier, à la réorganisation, enfin, de tous les services, si scandaleusement désorganisés, grâce à l'Empire, et au 4 Septembre, — aurait dû ajouter M. Thiers.

Le chef du pouvoir exécutif a fait la part belle, dans son Message, aux fautes de l'Empire qu'il a flagellé, aux applaudissements de la Chambre presque tout entière, en lui faisant endosser la responsabilité de la guerre étrangère, de la guerre civile, de la dette de la France, de la perte de deux provinces, de l'invasion, etc., — malheurs et fléaux auxquels le gouvernement du 4 Septembre n'est point tout à fait demeuré étranger, quoique M. Thiers ait omis de le dire.

Cette sortie, toute naturelle et de saison contre le second empire, est suivie de la récapitulation de tout ce que l'Assemblée et M. Thiers ont fait depuis le 8 février : signature de la paix; — insurrection parisienne domptée; — paiement aux Prussiens d'un milliard et demi; — le sol français expurgé de la plus grande partie de ses reîtres; — le commerce et l'industrie encouragés à renaître; — voilà le bilan des faits et gestes de M. Thiers et de l'Assemblée nationale, lequel termine l'exorde du Message.

Envisageant notre situation extérieure, M. Thiers constate, avec une satisfaction nullement dissimulée, nos excellentes relations avec toutes les puissances étrangères. Le point important, capital, — sa politique a-t-il M. Thiers, est de lui tout ce qui pourrait faire au lire un

conflit, et briser nos excellents rapports avec nos voisins : le tout sans préjudice d'une attitude ferme et énergique.

Le Message entre alors dans quelques développements sur la guerre et les fléaux qu'elle amène à sa suite; bref, il semblerait, à l'en croire, qu'il faille renvoyer la revanche aux calets grecques.

En ce qui touche l'évacuation prussienne et l'indemnité payée et à payer, M. Thiers nous rassure et rappelle qu'à l'aide du traité douanier d'Alsace-Lorraine, on a amené les Prussiens à faire des concessions sérieuses et à évacuer notre territoire plus tôt qu'il n'était convenu. Suit un long développement du traité douanier et des tarifs internationaux, sur lequel nous reviendrons.

Après cette excursion dans le domaine aride et peu enchanteur des douanes, le Message, faisant allusion à l'acquiescement par le jury de la Seine de l'accusé Tonnelet, qui avait tué un Saxon, exhorte à la patience le pays dans l'intérêt même des six derniers départements occupés. — Nous voilà, avec M. Thiers, en plein traité de commerce. Il va falloir dénoncer ou renouveler la plupart de nos conventions de libre-échange avec l'Angleterre, la Belgique et la Prusse, lesquelles sont échues ou sur le point d'échoir. Ici nous devons louer M. Thiers de n'avoir pas caché ses préférences pour une dénonciation, et d'avoir proclamé à nouveau, fidèle à ses opinions protectionnistes, que le libre-échange absolu ne peut avoir que de déplorables résultats pour l'industrie et le commerce de la France.

Voilà l'avis de M. Thiers : à la Chambre de décider en dernier ressort. Nous présageons de nouvelles et ardentes luttes entre le Nord et le Midi : à ces querelles d'intérêt il n'y aurait qu'un remède, selon nous : celui dont le Message a parlé : la liberté d'échange avec des restrictions.

Une personne, bien informée nous disait hier, que le Conseil des ministres avait décidé, peu de jours avant la lecture du Message, qu'on y parlerait de la dénonciation du traité de commerce dans le cas où l'Angleterre n'accepterait pas d'élever les droits d'entrée sur les tissus et les fils, ainsi que sur les articles de Roubaix. On paraissait croire, dans le conseil, que la menace de dénonciation suffirait. Nous verrons bien.

Laissant enfin les questions de douane et de finance, le Message, effleure la question romaine, sur laquelle il glisse sans appuyer, se bornant à donner un témoignage de sympathie à l'indépendance du Saint-Siège et à rendre hommage aux vertus de l'illustre Pie IX. C'est quelque chose et c'est peu, pour les catholiques, qui auraient voulu une affirmation plus énergique des droits du Saint-Père et de nos devoirs, à nous, Français, vis-à-vis de notre Père commun.

L'apologie du personnel de nos préfets, que renferme le Message ne sera goûtée que des seuls intéressés. Tout le monde convient qu'il y a lieu à épurer l'administration préfectorale : on y viendra forcément, du reste. C'est une question de temps.

Après quelques mots sur la crise monétaire du pays, M. Thiers aborde la réorganisation de l'armée, et se prononce, — à l'étonnement général — contre le service militaire obligatoire, qui lui semble une utopie.

Nous reviendrons quelque jour sur cette partie du Message, car il faut conclure et résumer l'impression qui résulte d'une première lecture.

Le Message satisfera, croyons-nous, dans son ensemble, le pays et la majorité de l'Assemblée nationale. M. Thiers s'y est souvenu du pacte de Bordeaux, et, se défendant bien de l'intention qu'on pourrait lui prêter de conduire l'Assemblée sur le terrain constituant, il a fait connaître sa résolution bien arrêtée de marcher d'accord avec la majorité. Libre à celle-ci de constituer : le gouvernement n'en prendra pas l'initiative, et ne songera qu'à la réorganisation du pays, au rétablissement du crédit et de la prospérité, à la sécurité universelle, à l'apaisement enfin des partis.

A cette énumération des moyens dont M. Thiers compte faire emploi pour arriver au port, — on n'a sans doute pas oublié « le port » dont l'avant-dernier Message nous avait tant entretenu; — à l'aveu de M. Thiers lui-même, qu'il faudra encore beaucoup de constance, de patience, — nous ajouterons, nous, beaucoup de bonheur, — pour que la tâche qu'il se donne et qu'il propose à l'Assemblée nationale soit accomplie, comment ne pas se rappeler ce vers de la fable : Jusque là, le roi, l'ang ou moi, nous serons morts.

Informations-Nouvelles

On télégraphie de Versailles, 7 décembre : « Deux canons d'un modèle nouveau viennent d'être amenés dans la cour de la préfecture et soumis à l'examen de M. Thiers. Ses pièces, d'invention anglaise, sont rayées, très légères et d'une puissance portée. Leur atelage est également d'un nouveau système. M. Thiers, ainsi que M. le général de Cissey, ministre de la guerre, ont approuvé l'ensemble du projet. »

La direction des postes françaises vient de recevoir de la direction des postes allemandes un avis intéressant pour ceux qui expédient des imprimés en Allemagne. Désormais, les poids des imprimés que l'on peut envoyer sous bande est élevé à 500 grammes, les imprimés non affranchis sont mis au rebut, à moins qu'une indication quelconque fournisse le nom de l'expéditeur, auquel cas ils lui seraient renvoyés.

M. Ernest Picard, ministre plénipotentiaire en Belgique, a remis au roi ses lettres de créance.

On mande de Strasbourg 7 décembre : « Grande revue à la Robertsau. Un soldat, un peu trop sorti des rangs, reçut pour ce fait un gigantesque soufflet de son officier. Le soldat, furieux, retourna son fusil, et d'un violent coup de crosse, fendit presque la tête de l'officier. »

« Le soldat a été fusillé séance tenante. »

Le Prince Frédéric-Charles, accompagné du comte de Moltke, du général Weder et de plusieurs autres officiers, ainsi que le prince Auguste de Wurtemberg sont partis pour Saint-Pétersbourg.

Un exemple de plus de ce que peut produire l'inte version d'un mot ou d'un nom. « Foule immense tous les soirs au grand théâtre de New-York, dit une feuille américaine; c'est à qui viendra applaudir le plus souvent Capoul et mademoiselle Nilsson... qui porte maintenant toute sa barbe. »

La neige est si épaisse sur les voies de chemin de fer, nous écrivait-on de Paris, que la marche des trains est considérablement retardée.

Le conseil de révision de la 1re division militaire, présidé par le général Dubost, a examiné, dans son audience d'hier, les pourvois de divers condamnés dans l'affaire de l'assassinat des généraux Clément Thomas et Lecointe. Il a rejeté les pourvois des nommés Lagrange Masselot, Poinc Mayer, condamnés à la peine de mort, et de Chevalier condamnés à 10 ans de travaux forcés. Le même conseil, saisi par le recours en révision du commissaire du gouvernement, touchant la condamnation à mort prononcée contre le nommé Leblond, âgé de moins seize ans, a annulé la délibération du 6e conseil de guerre et renvoyé cet accusé devant le 5e conseil de guerre, tout en maintenant la déclaration de culpabilité.

Une dépêche de New-York, publiée par le Figaro, dit que le bruit se confirme que le gouvernement américain est sur le point d'envoyer une forte division navale dans les eaux de Cuba.

Bien qu'on ignore encore précisément dans quel but, il est aisé de rapprocher ce bruit des derniers événements de l'île, en insurrection permanente, comme on le sait, depuis bientôt deux ans.

Le directeur général des postes allemandes, M. Stephan, est arrivé à Paris pour la négociation de la nouvelle convention postale entre la France et l'Allemagne.

On annonce la suppression, par mesure d'économie, de quatre inspections des services administratifs de la marine. Les postes supprimés sont ceux du Havre, Nantes, Bordeaux et Marseille.

Le ministre de la guerre du roi de Hollande a donné sa démission.

Le président suprême de la province du Rhin est mort hier, à Coblenz, d'une attaque d'apoplexie.

On mande de Londres, 8 décembre. « L'état du prince de Galles ne laisse plus d'espoir; sa mort est attendue prochainement. Une congestion s'est déclarée aux poumons. A Londres, l'émotion est grande. »

MESSAGE

DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Messieurs,

Nous nous retrouvons, après deux mois et demi de séparation, dans la voie que vous avez, d'accord avec le Gouvernement, ouverte vous-mêmes, et faisant chaque jour de nouveaux pas, en nous avançant ainsi vers le but que nous nous sommes proposé d'atteindre, le rétablissement de la paix au dehors et au dedans, la réorganisation de tous les services, bouleversés par la guerre extérieure et par la guerre civile, par la succession en

quelques mois de plusieurs gouvernements, par des circonstances, en un mot, dont l'histoire offre peu d'exemples.

Sans doute, si nous comparons les résultats obtenus à nos légitimes desirs, nous pourrions penser que nous sommes loin encore du but vers lequel nous aspirons; mais nous apprécions mal la situation à laquelle la Providence nous a permis de parvenir si, en comparant la fin de cette année avec son commencement, nous ne reconnaissons pas qu'il a opéré dans le sens du bien des changements considérables (Très-bien).

Pour apprécier ces changements, il ne faut jamais oublier dans quel état le gouvernement de l'empire nous a laissés la France. (Approbat.) Il ne faut jamais oublier qu'après dix ans de la fausse politique mettant le comble à son aveuglement, ce gouvernement a provoqué, sans motifs, sans alliés, sans préparation, la guerre la plus imprudente qui fut jamais; qu'à la folie de la résolution, il a joint la plus profonde incapacité d'exécution; qu'il a perdu, en deux mois, toutes nos armées, livré sans aucun secours Paris à lui-même; que, tombé par ses propres fautes, nous avons vu les embarras d'une révolution se joindre à ceux de la guerre; que l'esprit révolutionnaire, surexcité par nos revers, a fait naître une insurrection formidable; qu'après avoir défendu Paris contre les Allemands, il a fallu l'arracher à cette insurrection pourvu des moyens immenses; que nous avons été réduits, en outre, à conclure une paix sans aucun moyen d'en discuter les conditions; à supporter une écrasante indemnité de guerre et, sans finances comme sans soldats, à acquitter huit milliards, créer une armée, pour que le désordre contenu cessât d'être menaçant, et que l'Europe, qui le désirait, sût bien que la France existait encore.

Tel est l'état ne choses auquel il faut comparer l'état présent. Eh bien, messieurs, les termes de cette comparaison mis en présence, nous osons dire devant vous, car ce n'est pas nous louer, c'est vous louer, vous, qui avez voulu ces résultats, c'est louer le pays qui s'y est prêté, nous osons dire que la somme des maux est singulièrement diminuée.

Les relations avec l'Europe sont devenues paisibles et bienveillantes; les principales difficultés avec la Prusse sont réglées; il y avait quarante départements occupés, il n'y en a plus que six; deux milliards de l'indemnité de guerre, sur cinq, sont acquittés ou vont l'être.

Malgré un embarras monétaire passager, qui vous sera expliqué tout à l'heure, le crédit du pays se consolide; les impôts nouveaux rentrent avec facilité, et nous presagons le retour prochain de l'équilibre financier. L'armée, qui a été notre consolation dans nos malheurs, se reconstitue, et offre déjà un modèle de tenue, de vigueur, d'esprit militaire. (Bruit, mouvement.) L'industrie, occupée à refaire les approvisionnements qui manquaient dans les magasins de l'Europe et de la France, est arrivée au plus fort degré d'activité.

L'ordre matériel est assez complètement établi pour que la dissolution et le désarmement des gardes nationales, accomplis avec la mesure qui convenait, n'aient rencontré aucune résistance. L'ordre moral si prompt à troubler, si lent à rétablir, laisse seul à désirer; surtout dans les départements du Midi, où les passions des partis se ressentent de l'ardeur du climat. D'ailleurs, il manque au repos complet du pays quelque chose qu'il n'appartient qu'au gouvernement de lui procurer, qu'il est dans vos pouvoirs, qu'il ne saurait peut-être pas dans votre sagesse de chercher à lui donner précipitamment, c'est-à-dire un avenir bien clairement défini. Un tel bienfait, il faut le demander au temps, à Dieu, seul possesseur du temps, à Dieu, seul dispensateur des choses et s'y préparer par la patience, le sang-froid, la claire intelligence de la société moderne. (Très-bien!)

Quant à nous, vos simples délégués, notre unique mais impérieux devoir est de réorganiser le pays, et c'est à cette tâche, déjà bien laborieuse, que nous avons consacré nos veilles et tout notre dévouement. C'est du progrès de cette tâche que nous devons aujourd'hui vous rendre un compte fidèle; mais pour que ce compte soit clair, il faut qu'il soit détaillé; nous vous demandons, en conséquence, votre indulgence et patiente attention.

La situation extérieure, comme je viens de vous le dire, est aussi calme que nous pouvions l'espérer à la suite d'une guerre malheureuse. Notre politique est la paix, la paix sans découragement, comme sans bravade, avec la conviction que la France réorganisée sera toujours nécessaire à l'Europe, et toujours capable d'y remplir ses devoirs envers les autres et envers-elle-même. Si, contre son gré et contre toute probabilité, de nouveaux événements pouvaient survenir, ces événements ne seraient pas son ouvrage, car elle est décidée à les éviter, loin de chercher à les faire naître.

Elle l'a dit à tous les gouvernements; elle s'occupe de rétablir ses finances et son armée, sans autre projet que de rester la France, ce qu'elle doit désirer, ce que tout le monde doit désirer comme elle. Elle veut donc la paix; elle le déclare sur son honneur, et ne failira point à cette parole solennellement donnée! Du reste, ses vœux sont aujourd'hui celles de tous les Etats. Ceux qui ont pris part à la guerre sont fatigués; ceux qui n'ont fait qu'y assister, en sont effrayés. La guerre se fait aujourd'hui avec de si terribles moyens,